

# Equilibres et déséquilibres politiques et sociaux : trente ans de stabilité partisane et de déséquilibres spatiaux

Geoffroy Matagne, Pierre Verjans

## Introduction

En ce qui concerne le système belge et, par conséquent, le système wallon, les études comparatives soulignent d'habitude, d'une part, la grande vulnérabilité économique de la Belgique, petite économie ouverte, et, d'autre part, sa faible capacité institutionnelle à s'ajuster aux différentes pressions<sup>1</sup>. Cette faible capacité est souvent expliquée par l'absence d'accord entre les acteurs *veto* sur les causes des problèmes et les solutions à y apporter ainsi que par les agendas contradictoires qui en résultent<sup>2</sup>. En serait-il de même pour les logiques de représentation populaire ?

La Belgique est en effet caractérisée par la présence de nombreux acteurs capables de peser sur le processus de décision et de promouvoir ou de s'opposer à des réformes. Elle a été décrite comme un système politique « consociationnel »<sup>3</sup>, une société « pilarisée ». La Belgique peut également être rapprochée des « économies coordonnées » au sens de Peter Hall et David Soskice<sup>4</sup>. Ces concepts ne rendent pas compte de la complexité et de la nature évolutive du système politique belge mais ils constituent un point de départ commode pour réaliser une brève cartographie des acteurs et des institutions qui à la fois animent et constituent un objet du processus de réforme.

Les caractéristiques du système partisan et électoral belge expliquent largement les difficultés à construire un consensus autour de réformes rapides et radicales. Les principaux partis politiques se sont construits historiquement sur base de deux principaux clivages : le clivage Église-État qui a opposé le parti catholique aux partis libéral et socialiste ; le clivage Capital-Travail qui a opposé, principalement, le parti libéral et le parti socialiste. Ensuite, un clivage complémentaire Centre-Périphérie s'est construit autour de la question linguistique. Il a donné naissance à une série de partis porteurs des revendications communautaires et régionalistes et a alimenté un processus de fédéralisation centrifuge. Entre 1968 et 1978, les grands partis traditionnels se sont scindés pour donner naissance à des partis autonomes<sup>5</sup>. À cette multiplication des partis et des clivages politiquement pertinents, s'ajoute une asymétrie des paysages politiques entre le Nord et le Sud du pays. Historiquement, le parti catholique (puis chrétien) est le premier parti de Flandre et le parti socialiste le premier parti de Wallonie. Le paysage politique flamand est globalement positionné plus « à droite » que le paysage

---

<sup>1</sup> Anton HEMERIJCK, Brigitte UNGER et Jelle VISSER, "How Small Countries negotiate Change. Twenty-five years of Policy Adjustment in Austria, the Netherlands and Belgium", in Fritz W. SCHARPF et Vivien A. SCHMIDT (éd.), *Welfare and Work in the Open Economy, vol.2: Diverse responses to common challenges*, Oxford, Oxford University Press, 2000, p.175-263.

<sup>2</sup> Jean BEAUFAYS et Geoffroy MATAGNE (dir.), *La Belgique en mutations. 1968-2008*, Bruxelles, Bruylant, 2009.

<sup>3</sup> Arend LIJPHART, *The Politics of Accommodation. Pluralism and Democracy in the Netherlands*, Berkeley, University of California Press, 1968.

<sup>4</sup> Peter HALL et David SOSKICE (éd.), *Varieties of Capitalism. The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford, Oxford University Press, 2001.

<sup>5</sup> Pierre VERJANS « Mutation des systèmes partisans et résultats électoraux. Proportion congrue et gouvernabilité », in Jean Beaufays et Geoffroy Matagne (dir.), *La Belgique en mutations. 1968-2008*, Bruxelles, Bruylant, 2009, p. 49-95.

politique wallon. Par ailleurs, les partis socialistes francophones et flamands ont des programmes et des discours partiellement différents sur les diverses questions politiques et notamment les thèmes liés à la protection sociale. S'ils conservent des proximités sur le plan idéologique et programmatique (par exemple sur la question de la représentation syndicale dans les petites et moyennes entreprises), les différences sont de plus en plus notables : en particulier dans le domaine de l'emploi et de l'assurance-chômage (domaines que, par ailleurs, les partis flamands souhaitent régionaliser).

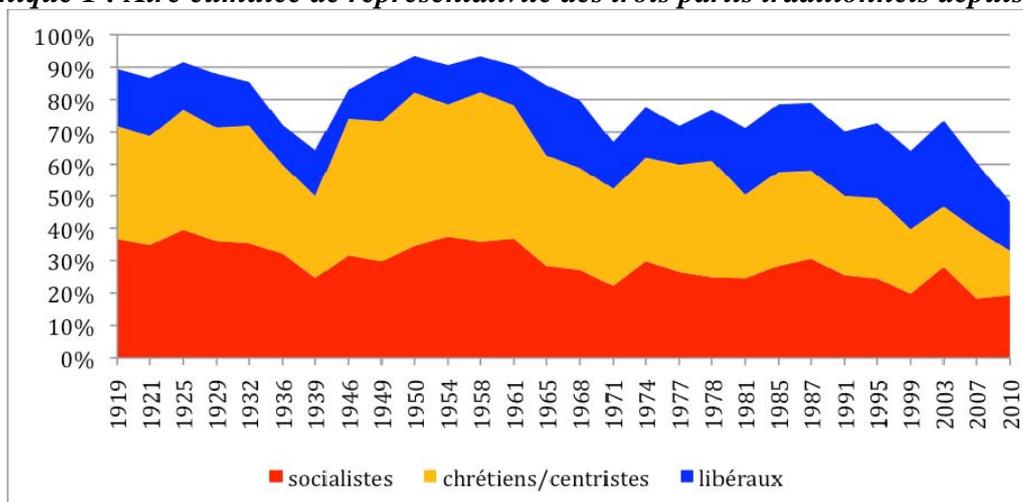
Le système électoral belge est proportionnel. Les gouvernements de coalition sont donc la règle – bien que la Belgique ait connu de rares épisodes de gouvernements majoritaires depuis la Deuxième Guerre mondiale. Les coalitions au niveau régional et communautaire étaient traditionnellement composées de manière identique au niveau fédéral ce qui pouvait faciliter la prise de décision. Ce n'est plus le cas depuis les élections fédérales de 2003. Cette asymétrie s'est accentuée aux élections régionales de 2004.

L'importance des tensions « communautaires » (c'est-à-dire opposant les deux grandes communautés linguistiques), l'asymétrie des paysages politiques et les situations économiques contrastées, ajoutent à la difficulté de construire des représentations et des intérêts communs à partir desquels décider et mettre en œuvre des programmes de réforme.

### **Catholiques, socialistes et libéraux : trois « familles » politiques sur deux clivages**

Les trois partis traditionnels, outre qu'ils se sont séparés sur une base linguistique et ne peuvent, à proprement parler, plus être considérés comme des partis nationaux, ont perdu une part significative de leur électorat depuis 1968. Faisons cependant l'exercice de les considérer un moment non comme des partis indépendants mais comme des familles dont les membres sont difficiles à concilier. Une remarque méthodologique s'impose ici : presque tous les pourcentages calculés dans ce chapitre sont basés sur l'ensemble des électeurs inscrits et non, comme le plus souvent, sur les votes valables. Ce type de calcul nous permet de comparer non la représentation parlementaire des partis mais le comportement des électeurs qui sont particulièrement visibles dans la ligne des « non votant » qui totalise les votes blancs et nuls et les électeurs inscrits absents au vote. Cette mesure des abstentions et des votes non comptabilisés permet d'observer leur variation dans le temps.

**Graphique 1 : Aire cumulée de représentativité des trois partis traditionnels depuis 1919<sup>6</sup>**



<sup>6</sup> A la Chambre des Représentants. Les pourcentages sont calculés sur le total des électeurs inscrits.

Le graphique 1 illustre l'extension de la famille libérale et l'érosion des familles chrétiennes et socialistes sur les électeurs inscrits de l'ensemble du pays. En particulier, on remarque les six résultats consécutifs supérieurs à 35 % de tous les électeurs inscrits pour le CVP/PSC de 1946 à 1961. Au niveau des résultats cumulés des trois familles politiques traditionnelles, cette période est aussi celle des scores les plus élevés. Le creux qui la précède s'explique par la perte de légitimité des partis politiques gouvernementaux au cours de la deuxième moitié des années trente et la percée des partis d'extrême droite, Rex en Belgique francophone et le *Vlaams Nationaal Verbond* en Flandre. Ensuite, dès 1968, se marque en creux la présence des partis régionalistes au Nord et au Sud du pays. La disparition parlementaire du parti communiste, dans les années quatre-vingt, a été compensée par la montée du mouvement écologiste des deux côtés de la frontière linguistique. A la même époque, l'émergence de l'extrême droite, surtout flamande, en plus de partis populistes comme celui fondé par Jean-Pierre Van Rossem en 1981 ou LDD en 2007, continue à grignoter les résultats des partis traditionnels. Comme l'indique le tableau 1 ci-dessous, il est à remarquer que le nombre d'électeurs inscrits qui ne participent pas au vote ou qui votent blanc ou nul, que ce soit pour cause de maladie, d'absence hors du pays, d'incompréhension, de désintérêt ou dégoût pour la politique ne se modifie pas au cours des années. Cela pose question sur la dénonciation si fréquente du désintérêt accru des citoyens par rapport à la politique. On voit que la moyenne des non votant pour la période 1919-1961 s'élève à 13,4 % et reste pratiquement inchangée à 14,2 % pour la période de 1965 à 2007.

**Tableau 1 : Comportement des électeurs wallons depuis 1981<sup>7</sup>**

%	Ch81	Ch85	Ch87	Ch91	Pr94	RW95	RW99	Pr00	ChF03	RW04	Pr06	ChF07	RW09	ChF10
<b>PS</b>	31,5%	33,8%	37,9%	32,6%	29,8%	29,35%	24,37%	30,5%	30,4%	30,8%	27,3%	24,8%	26,9%	30,6%
<b>CDH</b>	18,9%	20,7%	19,2%	19,0%	19,6%	17,97%	14,13%	16,1%	12,8%	14,7%	16,0%	13,2%	13,3%	11,9%
<b>MR</b>	17,0%	19,4%	20,0%	16,6%	17,4%	19,72%	20,44%	20,1%	23,7%	20,3%	23,1%	26,2%	19,2%	18,1%
<b>ECOLO</b>	5,9%	5,7%	6,5%	12,4%	8,2%	8,68%	15,09%	12,2%	6,2%	7,1%	10,4%	10,7%	15,2%	10,0%
<b>EXTRDR</b>	0,0%	0,0%	0,0%	1,3%	6,0%	5%	3,98%	2,4%	5,3%	7,3%	4,7%	5,3%	3,7%	3,0%
<b>Autres</b>	16,6%	8,0%	4,2%	2,0%	2,8%	2,62%	4,78%	4,0%	5,1%	3,3%	2,8%	3,7%	3,8%	7,8%
<b>hors</b>	13,1%	14,4%	13,6%	16,2%	16,2%	16,66%	17,21%	14,9%	16,4%	16,4%	15,6%	15,3%	17,8%	18,7%

Ch : Chambre ; ChF : chambre fédérale (après 95) ; Pr : provinces ; RW : région wallonne ; EXTRDR : diverses listes d'extrême droite ; autres : autres listes ; hors : total des absents au vote et des votes blancs et nuls.

Source : Ministère fédéral de l'Intérieur et calculs propres.

L'arrivée de la télévision dans les foyers populaires, de la génération du *baby-boom* à l'âge du droit de vote, l'*aggiornamento* de l'Église catholique au Concile Vatican II, la sécularisation des mœurs, la libération sexuelle, la dissolution des liens de proximité par la démocratisation de l'automobile et les changements urbanistiques, tous ces facteurs de modernisation du paysage quotidien ont modifié les perceptions et les attentes des électeurs, en Belgique comme ailleurs dans le monde occidental. Mais la Belgique a connu d'autres aventures, qui ont progressivement transformé l'État unitaire fondé en 1830 en État fédéral<sup>8</sup>.

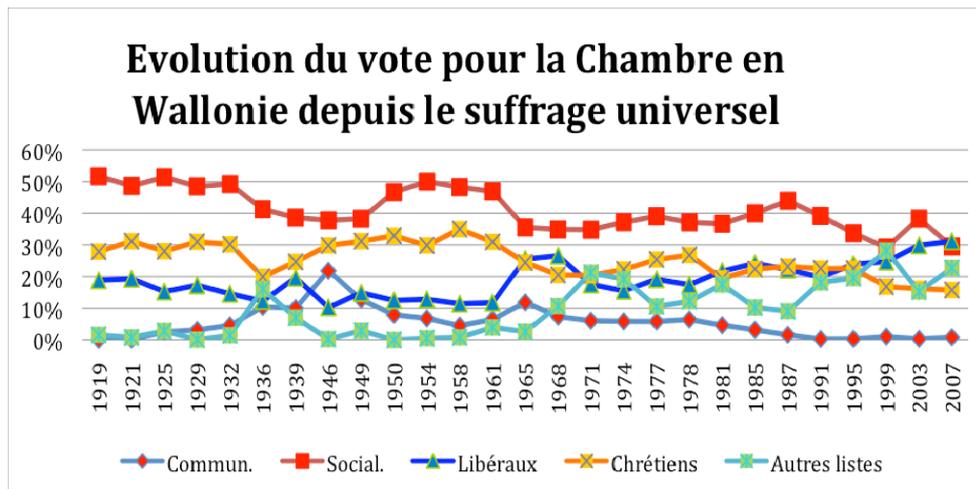
Comme le souligne le graphique 2, en moyenne, de 1919 à 2007, en Wallonie, le parti ouvrier (puis socialiste) arrive à 35 % des électeurs inscrits, le parti catholique (puis chrétien et enfin humaniste) obtient 22 % et le parti libéral (puis réformateur), 16 %. La césure temporelle arrive dans la décennie soixante et, tandis que les moyennes des familles traditionnelles jusque 1961 s'élèvent à 40 % pour les socialistes, 26 % pour les chrétiens et 13 % pour les

<sup>7</sup> Les pourcentages sont calculés sur le total des électeurs inscrits.

<sup>8</sup> Jean BEAUFAYS, Geoffroy MATAGNE et Pierre VERJANS in BEAUFAYS, MATAGNE, *op.cit.*

libéraux, ces moyennes de 1965 à 2007 deviennent respectivement 30 % pour les socialistes, 18 % pour les chrétiens et 19 % pour les libéraux. Comme en Flandre, on voit que la famille dominante perd une part substantielle de son soutien électoral et que les libéraux remontent de niveau jusqu'à devenir le premier parti aux avant-dernières élections fédérales. Le nombre d'électeurs inscrits qui ne prennent pas part au vote ou qui y prennent part en votant blanc ou nul est relativement stable aussi, autour de 13,5 %, avec un maximum en 1999 à 18 % et un minimum en 1932 à 8 %.

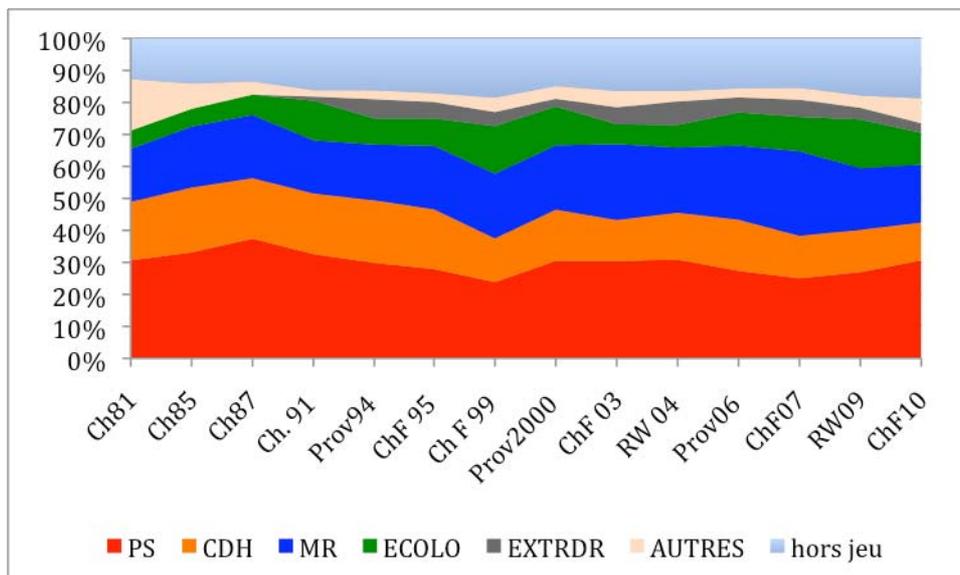
**Graphique 2 : Le suffrage universel en Wallonie**



*Depuis la mise en place des institutions régionales*

Le paysage politique wallon s'est modifié substantiellement depuis la naissance de la Région. D'une part, la disparition du parti communiste et du Rassemblement wallon des bancs parlementaires, d'autre part, l'arrivée d'Ecolo modifie la couleur du paysage sans pour autant modifier les formes globales de la représentation populaire.

**Graphique 3 : Paysage politique wallon depuis la mise en place des institutions régionales**



Lors des différentes élections en Wallonie, on voit que le parti socialiste reste le premier parti, avec une moyenne, de 1981 à 2010, de 29,9 % des électeurs inscrits ; le MR devient le deuxième parti avec 20,1 % des électeurs inscrits et le CDH suit avec 16,3 %, précédant Écolo qui arrive à 9,6 % sur les trois décennies. Les diverses listes d'extrême droite obtiennent une moyenne de 3,5 %, les autres listes 5,1 % tandis que le total des votes blancs, nuls et des absents au vote représente une moyenne de 16 %.

### **Après les « familles » : l'évolution des partis néerlandophones et francophones**

Les partis traditionnels ont vécu les dernières décennies à la fois en continuité et en rupture par rapport à leurs options de base. À partir de la décennie septante, il faut commencer à raconter les histoires des partis frères sur le plan doctrinal mais adversaires sur le plan communautaire. Ceux-ci furent systématiquement au gouvernement fédéral en même temps, à l'exception du *Socialistisch partij anders* (SP.a) absent, depuis la fin de l'année 2007, des gouvernements Verhofstadt III, Leterme I, Van Rompuy puis Leterme II.

Dans le cadre d'analyse des oppositions entre intérêts structurels, on remarque que les partis restent *grosso modo* sur la même ligne que celle décrite par Stein Rokkan, à savoir l'opposition Église-État pour la famille catholique et l'opposition Travail-Capital pour les familles socialiste et libérale.

#### ***Écolo***

La naissance d'Écolo date de la fin des années septante et rassemble autour des « Amis de la Terre » des *leaders* d'abord environnementalistes. Les accidents nucléaires de *Three Miles Island* (1979) ou pétroliers de l'Amoco Cadiz (1978), comme la question lancinante entre 1979 et 1987 de l'installation de missiles américains en Europe dirigés contre l'Union soviétique considérés par les pacifistes comme une accélération dangereuse de la course aux armements, furent l'occasion pour Écolo de trouver une base élargie à ses revendications. Les militants de l'éphémère parti SeP s'engagent pour la plupart à Écolo après 1987. Après les négociations communautaires de 1988 et le sous-financement de la Communauté française qui s'en est suivi, le gouvernement de celle-ci mena une politique de restriction budgétaire. Le mouvement syndical chez les enseignants, jusque-là traditionnellement plutôt calme et, en ce qui concerne l'enseignement officiel plutôt partisan du PS, et, pour l'enseignement libre, plutôt proche du PSC, se trouva déçu et se rallia partiellement au mouvement écologiste.

La présence très visible du député Vincent Decroly à la commission parlementaire sur l'affaire Dutroux en 1996 donna en outre au parti Écolo une assise populaire à l'attitude dénonciatrice du système politique existant et de ses problèmes de gouvernance. La crise de la dioxine de 1999 apporta une légitimité et une visibilité aux revendications des écologistes en ce qui concerne les réformes des grandes institutions et notamment de l'appareil judiciaire et policier. Leur participation au gouvernement « arc-en-ciel », en alliance avec les socialistes et les libéraux, permit le vote d'une loi limitant l'utilisation de l'énergie nucléaire mais les concessions faites dans d'autres domaines, comme l'intransigeance des partis écologistes sur des points sensibles, tels les questions de l'interdiction de la publicité pour le tabac à l'occasion des grands prix de formule un à Spa-Francorchamps provoquèrent une déception chez une partie des électeurs de 1999. Les élections suivantes virent beaucoup d'électeurs

retourner à leurs choix antérieurs et il fallut attendre 2006 pour que les partis écologistes remontent la pente.

### ***Nouveau PSC puis CDH***

Au moment de la séparation entre le PSC et le CVP, en 1968, deux listes du PSC se sont affrontées à Bruxelles, l'une, bilingue, dirigée par le Premier ministre sortant et ancien président du parti Paul Vanden Boeynants et l'autre reconnue par les instances du parti francophone. La défaite de la liste officielle du parti a poussé nombre de militants du PSC à chercher dans les partis régionalistes une solution à la crise institutionnelle belge. À la suite de cet engagement dans divers partis, le pluralisme du Mouvement ouvrier chrétien (MOC) fut proclamé en 1972. A la suite des élections de 1981, une partie des militants syndicaux chrétiens tenta de construire un nouveau mouvement qui se présenta aux élections de 1985 sans succès, Solidarité et participation (SeP). Le mécontentement de ces membres des organisations ouvrières chrétiennes, syndicats et mutuelles, venait de ce que les électeurs de droite semblaient avoir quitté le PSC pour le PRL de Jean Gol et que les électeurs de l'aile syndicale avaient finalement fait élire des représentants de l'aile droite du PSC. Les militants reviendront dans divers partis, le PSC en partie, mais aussi Écolo et pour certains le PS bien que le franchissement du fossé qui sépare les cléricaux des anticléricaux apparaît encore comme une trahison à bien des militants politiques dans les années quatre-vingt. La méfiance était réciproque, issue d'un long conflit fondateur du système politique.

Pour lui succéder, Gérard Deprez avait proposé Joëlle Milquet mais la candidature de Charles-Ferdinand Nothomb triompha au terme d'une procédure mise en doute par une partie des militants. La seconde présidence de celui-ci fut agitée et Philippe Maystadt, ministre des Finances prit une présidence intérimaire avant de céder la fonction à Joëlle Milquet après l'échec électoral de 1999. Entretemps, Gérard Deprez avait été accueilli par le PRL et avait attiré avec lui quelques militants sociaux-chrétiens qui permirent au PRL de gagner des électeurs aux mêmes élections<sup>9</sup>.

Le Centre démocrate humaniste (CDH) remplaça le « Nouveau PSC » en 2002 après de longs débats sur l'abandon de l'étiquette chrétienne. La définition centriste rallia la majorité des membres du parti après des consultations organisées par la présidente. En Communauté germanophone, le parti s'appelle toujours *Christlich Soziale Partei* (CSP, Parti social chrétien).

### ***PRL-FDF-MCC : et le MR vint***

Le MR s'est créé en 2002, comme rassemblement des réformateurs du PRL, du FDF, du MCC – dont on parlera plus bas – et du *Partei für Freiheit und Fortschritt* (PFF, Parti pour la liberté et le progrès) de la Communauté germanophone. La dynamique mise en place par Didier Reynders tente de donner une continuité à l'intégration par son parti des autres composantes qu'il a réussi à s'allier dans les années nonante. Les membres de l'appareil du FDF sont peu nombreux malgré les voix qu'ils engrangent aux élections, spécialement communales, et la course du MR pour la place symboliquement importante de premier parti en Wallonie tient, à cette époque, à quelques pourcents de l'électorat. La constitution d'un cartel de partis apparaît aux dirigeants libéraux comme la condition de victoire dans cette lutte d'image. Elle comporte cependant des risques puisque le soutien aux francophones habitant la

---

<sup>9</sup> Paul WYNANTS, « Du PSC au CDH. I. 1981-1999 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1889 et 1895-1896, 2005.

région linguistique flamande et soutenue par le FDF constitue un obstacle d'importance dans la construction d'une coalition gouvernementale, au moment où les partis flamands souhaitent tous la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde<sup>10</sup> et où les principaux opposants à cette scission se trouvent être les électeurs du FDF.

### ***Le PSB devient le PS : des privatisations aux convergences à gauche***

Le PSB unitaire se trouvait, du côté wallon, partagé entre des unitaristes du type d'Edmond Leburton, dernier Premier ministre wallon (1973-1974), issu du monde mutuelliste socialiste et attentif à maintenir l'unité du pays notamment pour garantir son système de sécurité sociale et des régionalistes regroupés dans un premier temps derrière André Renard<sup>11</sup> au MPW, puis derrière Freddy Terwagne, André Cools, Ernest Glinne ou Jacques Yerna<sup>12</sup>. Les années septante virent aussi une tentative de rassemblement des progressistes et des listes d'Union démocratique et progressiste obtinrent un succès relatif à Mons mais l'extension de ce modèle d'union entre les communistes, les socialistes et les démocrates-chrétiens, symétrique de ce qui se passait en France autour de François Mitterrand, ne parvint pas à convaincre les décideurs ni les électeurs<sup>13</sup>.

Les oppositions des années septante avaient créé la scission entre le PS et le SP. Après la présidence d'André Cools, Guy Spitaels devint président de 1981 à 1992. Au début de la présidence de Guy Spitaels, le PS dut subir le statut de parti d'opposition au niveau national. Il réussit à convaincre les derniers membres du RW à faire route avec lui et, d'abord par l'intermédiaire du RPW, réussit à gagner les élections de 1987. La négociation communautaire qui suivit transféra aux régions et aux communautés les budgets importants respectivement des routes et de l'enseignement.

En 1991, Guy Spitaels choisit de devenir Ministre-président de la Région wallonne, donnant ainsi un nouveau sens à cette fonction et cette institution. Durant les premières années des régions et des communautés, du côté francophone, on considérait que la valeur d'un homme politique montait quand il devenait ministre belge et descendait quand il devenait ministre régional ou communautaire. Après la présidence de Philippe Busquin<sup>14</sup> et l'échec électoral de 1999, Elio Di Rupo devint président et cet air de renouveau illustré par le lancement des « Ateliers du progrès » permit au parti de retrouver en Wallonie un score de 30,5 % des suffrages par rapport aux électeurs inscrits lors des élections provinciales de 2000, contre 23,8 % aux élections législatives de 1999. Il fut considéré comme celui qui réussit à neutraliser en quelque sorte les écologistes en signant avec eux des « convergences à gauche » qui permirent, en 2003 et 2004, de faire rentrer dans l'électorat socialiste une partie de ceux qui l'avaient quitté.

Le tableau 1 (voir *supra*) illustre cette remontée du parti socialiste. On voit que le vote de 1999 est un vote sanction non seulement pour les partis au pouvoir mais aussi, d'une certaine

---

<sup>10</sup> Sur la question de l'arrondissement de BHV, voir le numéro spécial de la revue *Fédéralisme-Régionalisme* (vol. 8, n° 1), <http://popups.ulg.ac.be/federalisme/sommaire.php?id=514>, dernière consultation le 21 janvier 2009.

<sup>11</sup> Pierre TILLY, *André Renard*, Bruxelles, Le Cri Éditions, 2005.

<sup>12</sup> Julien DOHET et Jérôme JAMIN, *La Belgique de Jacques Yerna*, Bruxelles, Institut d'histoire ouvrière économique et sociale & Labor, 2003.

<sup>13</sup> Marcel HOTTERBEE, « L'Union démocratique et progressiste. Analyse d'un phénomène électoral », *Études et Recherches du Département de Science politique*, Liège, Université de Liège, n° 19, 1980.

<sup>14</sup> Xavier MABILLE, « Le Parti socialiste : évolution 1978-2005 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1867-1868, 2005.

manière, pour l'ensemble du système politique puisque les absents au vote sont plus nombreux que pour tous les autres scrutins. Une autre particularité de ce tableau consiste à comparer des élections de niveau différent, le vote pour la Chambre des Représentants le vote pour les élections régionales wallonnes et le vote pour les provinces. Ceci offre l'avantage de voir le comportement électoral en continuité. Le désavantage consiste à mélanger des scrutins aux enjeux divers et où le comportement des électeurs peut varier en fonction non seulement du choix partisan mais aussi des compétences en jeu, de la proximité de la scène politique, des majorités en place, des personnalités qui ont occupé le pouvoir, de la qualité des opposants à ce niveau de pouvoir, etc. On objectera à ces critiques que les sondages d'intention de vote, souvent précis quand ils sont méthodologiquement rigoureux, ne demandent pas à quel niveau de pouvoir le vote s'adresse et que la plupart des électeurs font peu de différence entre les divers enjeux, globalisant leur opinion politique un moment donné. Quoiqu'il en soit, les variations des résultats des divers partis wallons sont ainsi plus lisibles dans le temps et, pour ce qui concerne le parti socialiste, le tableau montre que le redressement était déjà à l'œuvre en octobre 2000, soit bien avant les « convergences à gauche ». La chute historique de 2007 apparaît fortement, comme la remontée de 2010.

Grâce à cette comparaison, on voit la difficulté d'interprétation des glissements de voix apparents entre 1995 et 2003. En 1999, les pertes cumulées du PS et du PSC s'élèvent à 9 %. Le MR ne gagne que 0,4 % et Ecolo progresse de 6 % ; les « autres partis » et les « non votant » augmentent de 3 %. Lors des élections provinciales concomitantes aux élections communales, le regain PS et PSC monte à 9 %, le grappillage apparent se faisant dans l'ordre, sur les « non votant » (- 3,6 %), sur Écolo (- 2,7 %), sur les divers partis d'extrême droite (- 2 %), sur les « autres partis » (- 0,5 %) et sur le MR (- 0,1 %). Le mouvement observable en 2003 est dominé par les gains du MR (+ 3,6 %), de l'extrême droite (+ 2,9 %), des « non votant » (+ 1,5 %) et des autres (+ 1,1 %) tandis que les pertes se marquaient à Écolo (- 6 %) et au CDH (- 3,3 %). Autrement dit, c'est le gain MR et non le gain PS qui se fait après les convergences à gauche et après le changement de nom du CDH. Le rétablissement du rapport de pouvoir entre le PS et le MR est notable après le renversement de 2007.

Pour l'ensemble de la période de fonctionnement du parlement wallon, le parti socialiste obtient 29,9 % des suffrages des électeurs inscrits, suivi du MR à 20 %, du CDH à 16 % et d'Ecolo à 10 % depuis sa naissance jusqu'à sa deuxième participation gouvernementale. L'extrême droite obtient une moyenne de 3,5 %, les autres listes 5 % et les non votants totalisent 16 % des électeurs inscrits sur tous les scrutins mentionnés ici.

Mais c'est à la suite de la recherche de Marcel Hotterbeex qu'il faudrait se situer pour saisir les déséquilibres internes à la Wallonie. Loin d'être monolithique et monocouleur, elle apparaît, quand on se situe au niveau des arrondissements, comme une composition de trois entités, la première constituée des arrondissements industriels et rassemblant 50 % des électeurs entre 1965 et 1985 et où le parti socialiste est largement dominant avec 40 % des voix suivi des deux autres grands partis avec chacun près de 17 % ; la deuxième ressemblant au paysage politique flamand constituée des arrondissements ruraux, rassemblant 18 % des électeurs et où le parti social chrétien est dominant avec 32 % des voix, suivi de près par les deux autres grands partis à 24 % chacun ; enfin, la troisième est composée d'arrondissements mixtes, ruraux-industriels, regroupe 31 % des électeurs et voit le parti socialiste s'imposer de moins nette manière avec 31 % des voix et suivi par les deux autres partis à 21 %. On ne donc peut se contenter de se placer au niveau provincial, les provinces industrielles sont en effet partagées entre des arrondissements industriels majoritaires et des arrondissements ruraux minoritaires. On remarque par ailleurs que la moyenne des votes pour le parti communiste et pour le rassemblement wallon s'élève à 15 %, soit plus que la moyenne d'Ecolo dans la

période suivante, inégalement répartis entre les trois sous-régions, à raison de 17 % pour les arrondissements industriels, 9 % pour les arrondissements ruraux et 16 % pour les arrondissements mixtes.

Cette partition de la Wallonie a traversé la période industrielle et peut encore servir à décrire significativement les déséquilibres entre arrondissements pour les élections régionales proprement dites.

**Tableau 2 : Les trois Wallonie à la fin de l'Etat unitaire**

Moyennes 1965-1985	Arrondissements industriels	Arrondissements ruraux	Arrondissements mixtes	Total Wallonie
	Arr. Charleroi/Mons/Soignies /Liège/Huy-Waremme	Arr. Verviers/Dinant-Philippeville/ Arlon-Bastogne/ Neufchateau-Virton	Arr.Nivelles/ Thuin/Tournai- Ath- Mouscron/Namur	
	%	%	%	%
NUL	6,40	8,91	7,83	7,32
PC	7,85	1,66	5,00	5,78
PS	<b>40,12</b>	23,55	<b>30,86</b>	34,25
PL	16,90	24,07	20,81	19,45
PSC	17,19	<b>31,87</b>	20,88	21,01
RW	9,01	7,06	11,17	9,15
AUTRES	2,53	2,87	3,44	3,05
<b>TOTAL</b>	<b>50,64</b>	<b>18,41</b>	<b>30,94</b>	100,00

Source : Marcel HOTTERBEE, Les élections en Wallonie 1919-1985, Presses universitaires de Liège, 1990, p. 241.

On montre ci-dessous que cette tripartition des arrondissements peut servir à représenter les élections spécifiques au désormais parlement wallon. Les valeurs absolues affichées ici ne représentent que des moyennes des résultats électoraux des quatre élections directes du parlement wallon, à savoir 1995, 1999, 2004 et 2009. Elles n'ont de valeur que méthodologique et le tableau peut être lu uniquement en utilisant les pourcentages. La première remarque concerne les rapports entre les trois types d'arrondissement, de la première période, celle de la régionalisation dynamique à la deuxième période, celle de l'Etat fédéral : les arrondissements (post-)industriels ne sont plus dominants au tableau 3. La population électorale a augmenté partout mais de façon inégale : alors que la moyenne de bulletins déposés dans les arrondissements industriels croît de trente mille, l'augmentation est plus substantielle dans les arrondissements (post-)ruraux (102.000 en moyenne) ou mixtes (80.000 en moyenne), ce qui modifie l'équilibre global, les arrondissements industriels perdant leur majorité absolue, passant de 50,64 % à 46 %, tandis que les arrondissements ruraux gagnent près de trois pourcents et les arrondissements mixtes deux pourcents.

**Tableau 3 : Les trois Wallonie aux élections wallonnes, à l'époque de l'Etat fédéral**

Moyennes 1995-2009	Arrondissements industriels		Arrondissements ruraux		Arrondissements mixtes		Total Wallonie	
	Arr. Charleroi/Mons/Soignies/ Liège/Huy-Waremme		Arr. Verviers/Dinant- Philippeville/ Arlon- Marche-Bastogne/ Neufchateau-Virton		Arr.Nivelles/Thuin/ Tournai-Ath- Mouscron/Namur			
		%		%		%		%
NUL	68 315	7,1%	40.515	9,1%	52.208	7,5%	161.038	7,7%
PS	356.280	<b>36,8%</b>	104.241	23,5%	192.589	<b>27,8%</b>	653.109	31,0%
MR	178.745	18,5%	107.561	<b>24,3%</b>	180.233	26,0%	466.539	22,2%
CDH	133.359	13,8%	104.526	23,6%	113.183	16,3%	351.068	16,7%
ECOLO	120.144	12,4%	53.986	12,2%	96.919	14,0%	271.049	12,9%
AUTRES	111.237	11,5%	32.235	7,3%	58.414	7,5%	201.886	9,6%
TOTAL	968 080	<b>46,0%</b>	443.064	<b>21,1%</b>	693.545	<b>33,0%</b>	2.104.689	100,0%

Source : VUB, Ministère de l'intérieur et calculs propres.

A l'intérieur des blocs d'arrondissements, des modifications de comportement électoral importantes se marquent : le PS, parti dominant dans les arrondissements industriels perd trois pourcents en moyenne ; le CDH, parti autrefois dominant dans les arrondissements ruraux, perd 8 % et donc de peu sa première place au profit du MR, stable là comme le PS ; le PS garde de peu sa première place dans les arrondissements mixtes tout en perdant 3 % et, désormais talonné par le MR qui y a gagné 6 %, ils dominent tous deux le CDH qui y a perdu 5 %. Comparé au tableau de la période précédente, on voit une différence énorme entre les « petits partis ». Alors que le parti communiste n'avait plus fait partie de gouvernement depuis 1947 et était donc condamné à l'opposition parlementaire, le Rassemblement wallon, au cours de sa brève mais efficace existence avait engrangé la régionalisation préparatoire. Tous deux avaient disparu de l'arène parlementaire au début des années quatre-vingt, au moment où apparaissait dans les travées du conseil régional wallon le mouvement Ecolo. Celui-ci, participant deux fois à des gouvernements wallons depuis l'élection directe du parlement wallon, obtient une moyenne de près de 13 %, soit moins que le total des votes communistes et régionalistes cumulés, talonnant le résultat du CDH dans les arrondissements industriels, à 1,4 % et dans les arrondissements mixtes, à 2,3 %. La structure électorale des grands partis est relativement différente d'une zone à l'autre. Le PS reste largement dominant dans les zones industrielles, tout en perdant 6 % sur le MR et tout juste dominant dans les zones mixtes, perdant 9 % sur l'avance qu'il avait par rapport au parti libéral devenu réformateur. Bien que le MR ne gagne que 3 % sur l'ensemble de la Wallonie, sa victoire de justesse dans les arrondissements ex-ruraux, par effondrement du CDH qui y perd 8 % mais surtout son gain de 6 % dans les arrondissements mixtes lui permettent de colorer la carte de Wallonie d'une autre manière. Le CDH perd 5 % d'une période à l'autre, inégalement répartis entre les zones : moins 3,4 % en régions industrielles, moins 8 % en régions autrefois rurales et moins 4,5 % en zones mixtes. Le CDH perd son statut de deuxième parti de Wallonie sur l'ensemble de la période. Les « autres » partis constituent un groupe bien plus conséquent que dans la première période. Les petits partis issus de l'extrême gauche, descendants ou opposants maoïstes, trotskistes du parti communiste de la période précédente en constituent une partie mais la part de l'extrême droite ne doit pas être négligée. Sous divers noms de partis et de listes plus ou moins antagonistes, celle-ci a regroupé, depuis 1995, près de la moitié des suffrages de ces listes, le Front national obtenant deux sièges en 95, un seul en 99, quatre en 2004 et aucun en 2009. Le cordon sanitaire mis en place autour de ce parti, ainsi que

sa faiblesse numérique l'a empêché de peser sur la décision politique wallonne. Outre ces deux extrêmes du paysage politique, les autres listes regroupent également des régionalistes, des rattachistes, quelques groupes anarchistes ou des listes plus difficiles à classer. La répartition de ces votes sur les trois zones varie : de près de 12 % dans les arrondissements post-industriels à 7 % dans les arrondissements ruraux et mixtes.

### **Volatilité électorale et distanciellement<sup>15</sup> doctrinal**

La mutation des systèmes partisans en Belgique est frappante sur un demi-siècle. Sous l'effet centrifuge du conflit Centre-Périphérie, les descendants des deux grands partis qui structuraient le système unique en 1958 sont maintenant quatre voire six si on compte les sections germanophones. S'ils sont toujours présents et pèsent sur le système global, ils ne font plus l'un la pluie et l'autre le beau temps suivant qu'ils se trouvent dans le gouvernement ou dans l'opposition. Les motivations de vote des électeurs ont évolué grandement, comme les points de repère sociaux, les moyens de communication. Dans un travail récent sur plusieurs pays européens dont la Belgique, André Freire conclut que les identités sociales restent bien liées au placement des électeurs sur l'axe Capital-Travail (ou axe gauche-droite dans le discours politique et médiatique) mais ce placement est désormais indépendant de l'appartenance réelle, de l'affiliation à une organisation syndicale ou à une organisation religieuse, contrairement à la situation des années soixante<sup>16</sup>. La volatilité électorale augmente forcément quand les électeurs axent leurs préférences plus sur des considérations, des points de vue, des attitudes, que sur des pratiques, des intérêts concrets, des affiliations avérées. La nature multidimensionnelle des déterminants des comportements électoraux est aussi illustrée par une autre étude portant sur les votes pour les partis populistes de droite en Europe parmi lesquels le VB, qui met en évidence des facteurs culturels et identitaires plutôt que des problèmes économiques dans les cinq pays étudiés<sup>17</sup>. Spécifiquement, les travailleurs manuels sont surreprésentés dans l'électorat des partis populistes de droite et les déterminants qui les poussent à voter à l'extrême droite apparaissent être dans l'ordre : le protectionnisme culturel, un mécontentement quant au fonctionnement de la démocratie dans le pays et enfin les frustrations économiques.

La modernisation de la vie quotidienne a eu des effets importants sur la relation au politique qui dépend moins, depuis cinquante ans, des conditions concrètes de la vie locale et des rapports directs des citoyens à leur gagne-pain. Depuis l'élargissement de l'horizon de vie, la façon de percevoir le monde prend de l'importance puisque la survie matérielle n'est plus en jeu de manière cruciale.

Les doctrines politiques ont évolué elles aussi, l'appropriation collective des moyens de production n'est plus affirmée comme repère d'action par la famille socialiste, de même que le rêve d'établir un État chrétien pour la famille chrétienne ou, au contraire, la volonté d'acter la séparation de l'Église et de l'État pour les partis socialistes et libéraux. Les compromis ont adouci les angles, permis le vivre-ensemble dans le cadre d'un fédéralisme centrifuge et

---

<sup>15</sup> Ce terme a été utilisé en 1968 pour caractériser l'écart entre les positions des ailes néerlandophones et francophones du CVP/PSC.

<sup>16</sup> André FREIRE, « Bringing Social Identities Back In : The Social Anchors of Left-Right Orientation in Western Europe », *Revue internationale de science politique*, vol. 27, n° 4, octobre 2006, p. 359-378.

<sup>17</sup> Daniel OESCH, « Explaining Workers' Support for Right-Wing Populist Parties in Western Europe : Evidence from Austria, Belgium, France, Norway and Switzerland », *International Political Science Review*, vol. 29, n° 3, juin 2008, p. 349-373.

amolli les sources d'inspiration. Les ambitions s'en trouvent plus à taille humaine, plus axées sur le réalisable que sur le vertige des utopies.

## Bibliographie

- ARCQ Etienne et BLAISE Pierre, « Des fondements idéologiques de la sécurité sociale », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1453-1454, 1994.
- ARCQ Etienne, « Du pacte social au plan global », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1420-1421, 1993.
- BISMANS Francis et VERJANS Pierre, « Années faciles et difficiles », in DEWACHTER Wilfried, DUMONT Georges-Henri, DUMOULIN Michel, GERARD Manu, LAMBERTS Emiel, MABILLE Xavier, VANDEN WIJNGAERT Mark, *Un parti dans l'histoire. 1945-1995. 50 ans d'action du Parti social chrétien*, Paris, Duculot, 1996.
- COENEN Marie-Thérèse et GOVAERT Serge (éd.), *Le rassemblement des progressistes. 1944-1976*, Bruxelles, De Boeck Université, 1999.
- DELEECK Herman, *De architectuur van de welvaartsstaat opnieuw bekeken*, Leuven, Acco, 2008.
- DELWIT Pascal et DE WAELE, Jean-Michel, « Partis et systèmes de partis en Belgique : 1830-1998 », in DELWIT Pascal, DE WAELE Jean-Michel et MAGNETTE Paul (éd.), *Gouverner la Belgique. Clivages et compromis dans une société complexe*, Paris, PUF, 1999, p. 113-153.
- DEMOULIN Michel et WITTE Els, *Nouvelle histoire de Belgique. Volume 1 : 1830-1905*, Bruxelles, Complexe, 2005.
- DOHET Julien et JAMIN Jérôme, *La Belgique de Jacques Yerna*, Bruxelles, Institut d'histoire ouvrière économique et sociale & Labor, 2003.
- DUVERGER Maurice, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951.
- ESPING-ANDERSEN Gøsta, *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Princeton, Princeton University Press, 1990.
- FREIRE André, « Bringing Social Identities Back In : The Social Anchors of Left-Right Orientation in Western Europe », *Revue internationale de science politique*, vol. 27, n° 4, octobre 2006, p. 359-378.
- FROGNIER André-Paul et AISH Anne-Marie (éd.), *Des élections en trompe-l'œil. Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, Bruxelles, De Boeck Université, 1999.
- FROGNIER André-Paul et AISH Anne-Marie (éd.), *Élections la fêlure ? Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, Bruxelles, De Boeck Université, 1994.
- FROGNIER André-Paul et AISH Anne-Marie (éd.), *Élections la rupture ? Le comportement des Belges face aux élections de 1999*, Bruxelles, De Boeck Université, 2003.
- FROGNIER André-Paul, DEWINTER Lieven et BAUDEWYNS Pierre (éd.), *Élections le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique*, Bruxelles, De Boeck Université, 2007.
- GÉRARD-LIBOIS Jules et GOTOVITCH José, *Léopold III : de l'an 40 à l'effacement*, Bruxelles, De Boeck, 1991.
- HALL Peter A. et SOSKICE David (éd.), *Varieties of Capitalism. The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford, Oxford University Press, 2001.
- HALL Peter et TAYLOR Rosemary, « Political Science and the Three New Institutionalisms », *Political Studies*, XLIV, 1996, p. 936-957.

- HALL Peter, « Policy paradigms, social learning, and the State : the case of economic policymaking in Britain », *Comparative Politics*, vol. 25, n° 3, 1993, p. 275-296.
- HEMERIJCK Anton, UNGER Brigitte et VISSER Jelle, « How Small Countries Negotiate Change. Twenty-Five Years of Policy Adjustment in Austria, the Netherlands, and Belgium », in SCHARPF Fritz W. et SCHMIDT Vivien. A. (éd.), *Welfare and Work in the Open Economy, vol. 1: From vulnerability to competitiveness, vol. 2: Diverse responses to common challenges*, Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 175-263.
- HOTTERBEEUX Marcel, « L'Union démocratique et progressiste. Analyse d'un phénomène électoral », *Études et Recherches du Département de Science politique*, Liège, Université de Liège, n° 19, 1980.
- INGLEHART Ronald, *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.
- JOBERT Bruno (éd.), *Le tournant néo-libéral en Europe : idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*, Paris, l'Harmattan, 1994.
- LAPORTE Christian, *L'affaire de Louvain. 1960-1968*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Pol-His », 1999
- LIPSET Seymour M. et ROKKAN Stein, *Party Systems and Voter Alignments : Cross-National Perspectives*, New-York, Free Press, 1967.
- MABILLE Xavier, « Le Parti socialiste : évolution 1978-2005 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1867-1868, 2005.
- MANIN Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 1996.
- MATAGNE Geoffroy, « De l' 'État social actif' à la politique belge de l'emploi », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1737-1738, 2001.
- MICHELS Robert, *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion, 1971.
- Ministère de la Prévoyance sociale (éd.), *Cinquante ans de sécurité sociale ... et après ?*, Bruxelles, Bruylant, 1995, 10 volumes.
- Ministère fédéral des Affaires sociales, de la Santé publique et de l'Environnement, *Aperçu de la sécurité sociale en Belgique*, Bruxelles, Administration de l'Information et des Études, Ministère fédéral des Affaires sociales, de la Santé publique et de l'Environnement, 2001.
- MOULAERT Thibauld, « La fin de carrière. Des politiques en débat », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1882, 2005.
- MOULAERT Thibauld, « Le Pacte de solidarité entre les générations », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1906-1907, 2006.
- MULLER Pierre et SUREL Yves, *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien, coll. « Clés-Politique », 1998.
- NEUVILLE Jean et YERNA Jacques, *Le choc de l'hiver 60-61 : les grèves contre la loi unique*, Bruxelles, De Boeck, 1990.
- OCDE, *The welfare state in crisis*, Paris, OCDE, 1981.
- OESCH Daniel, « Explaining Workers' Support for Right-Wing Populist Parties in Western Europe : Evidence from Austria, Belgium, France, Norway and Switzerland », *International Political Science Review*, vol. 29, n° 3, juin 2008, p. 349-373.
- PALIER Bruno et SUREL Yves, « Les 'trois I' et l'analyse de l'État en action », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 1, 2005, p. 7-32.
- PALIER Bruno, « Ambiguous Agreement, Cumulative Change : French Social Policy in the 1990s », in STREECK Wolfgang et THELEN Kathleen (éd.), *Beyond Continuity. Institutional Change in Advanced Political Economies*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 127-144.
- PALIER Bruno, *Gouverner la sécurité sociale. Les réformes du système français de protection sociale depuis 1945*, Paris, PUF, coll. « Le Lien social », 2002.

- PALIER Bruno, SUREL Yves *et al.*, *L'Europe en action : analyses d'eupéanisation*, Paris, l'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 2007.
- PIERSON Paul, *The New Politics of the Welfare State*, Oxford, Oxford University Press, 2001.
- POB, « Déclaration de principes dite Charte de Quaregnon », cité in MABILLE Xavier, *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, Bruxelles, CRISP, 1986.
- POCHET Philippe, « Belgium : monetary integration and precarious federalism », in MARTIN Andrew et ROSS George (éd.), *Euros and Europeans. Monetary Integration and the European Model of Society*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 201-225.
- ROSANVALLON Pierre, *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil, 1981.
- SARTORI Giovanni, *Parties and party systems. A framework for analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976.
- SCHARPF Fritz W. et SCHMIDT Vivien. A. (éd.), *Welfare and Work in the Open Economy*, vol. 1: *From vulnerability to competitiveness*, vol. 2: *Diverse responses to common challenges*, Oxford, Oxford University Press, 2000.
- SCHARPF Fritz W., « The European Social Model : Coping with the Challenges of Diversity », *Journal of Common Market Studies*, vol. 40, n° 4, 2002, p. 645-670
- SCHMIDT Vivien. A., *The Future of European Capitalism*, Oxford, Oxford University Press, 2002.
- SCHOLSEM Jean-Claude, « La problématique de Bruxelles-Hal-Vilvorde et la jurisprudence de la Cour constitutionnelle », *Revue Fédéralisme Régionalisme*, Université de Liège, vol. 8, n° 1, 2008, <http://popups.ulg.ac.be/federalisme/document.php?id=640>.
- STREECK Wolfgang et THELEN Kathleen (éd.), *Beyond Continuity. Institutional Change in Advanced Political Economies*, Oxford, Oxford University Press, 2005.
- TILLY Pierre, *André Renard*, Bruxelles, Le Cri Éditions, 2005.
- TYSSSENS Jeffrey, *Guerre et paix scolaire. 1950-1958*, Bruxelles, De Boeck, 1997.
- VANDENBROUCKE Frank, *L'État social actif*, Exposé Den Uyl du 13 décembre 1999.
- VANTHEMSCHE Guy, *La sécurité sociale, les origines du système belge, le présent face à son passé*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Pol-His », 1994.
- VERJANS Pierre, « Analyse structurale et syntagmatique des institutions politiques », *Cahiers de sciences politiques de l'ULg*, n° 4, <http://popups.ulg.ac.be/csp/document.php?id=142>
- VIELLE Pascale, POUCHET Philippe et CASSIERS Isabelle (dir.), *L'État social actif. Vers un changement de paradigme ?*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2005.
- WYNANTS Paul, « Du PSC au CDH. I. 1981-1999 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1889 et 1895-1896, 2005.
- WYNANTS Paul, « Les partis politiques », in COENEN Marie-Thérèse *et al.*, *L'état de la Belgique. 1989-2004. Quinze années à la charnière du siècle*, Bruxelles, De Boeck, coll. « Pol-His », p. 109-203.